



DIFFUSION & DISTRIBUTION

contact@serendip-livres.fr /// 6, allée Jacques Prévert – 92500 Rueil-Malmaison
fax : 09 594 934 00 /// tél. : 09 544 934 00 /// gencod dilicom : 3019000119404

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AUX LIBRAIRES

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à toute commande facturée à compter du 1^{er} janvier 2015. Elles s'appliquent à l'ensemble des productions diffusées et distribuées par SERENDIP livres ainsi qu'à tous les points de vente, grossistes, français ou étrangers.

.Commande : Les ouvrages distribués par SERENDIP livres sont référencés sur les bases de données professionnelles. Ils peuvent être commandés par mail, fax, courrier ou l'intermédiaire de Dilicom. Le délai moyen de traitement et d'expédition d'une commande est de 72 heures. Nous procédons à deux remises hebdomadaires chez Prisme.

.Ouverture de compte : Elle est soumise à l'acceptation des présentes conditions générales de vente et effective dès réception du dossier d'ouverture de compte complété accompagné des pièces demandées. Il n'y a pas de minimum de commande. SERENDIP livres se réserve le droit de refuser l'ouverture ou de procéder à la fermeture d'un compte existant si nécessaire. Pour les libraires ne disposant pas de compte ouvert une facture pro forma est établie comportant une remise de 25%.

.Remise : La remise minimum est fixée à **30%** du prix de vente public hors taxe pour les productions diffusées et distribuées. Elle peut être évolutive selon le suivi du libraire. Il s'agit d'une remise minimum accordée lors de l'ouverture de compte.

.Règlement : Les factures émises sont payables par chèque ou par virement au plus tard à la date d'échéance figurant sur la facture. SERENDIP livres pourra entamer toutes les actions jugées nécessaires pour le recouvrement des créances. Le non-respect des délais de règlement entraînera une baisse de la remise accordée et à terme la fermeture du compte. En cas de retard de paiement, il sera dû à SERENDIP livres une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante euros, et ce, sans préjudice de tout autre droit ou recours dont dispose le créancier (loi n°2012-387 du 22 mars 2012).

.Retours : La faculté de retour est réservée aux librairies en compte. Aucun retour d'ouvrages ne sera accepté avant trois mois à compter de la date d'établissement de la facture. Les colis de retours seront expédiés en port payé par le libraire et comporteront un bordereau énumérant les ouvrages retournés. Le retour sera crédité sous forme d'à-valoir sur les commandes futures. En aucun cas un avoir émis par SERENDIP livres ne pourra faire l'objet d'un remboursement. SERENDIP livres se réserve le droit d'accepter ou non les retours des libraires selon ses propres critères. Les retours refusés seront renvoyés à l'expéditeur à ses frais avec mention de la raison du refus.

.Propriété : La propriété des ouvrages vendus par le biais de SERENDIP livres ne sera effective pour le libraire que lorsque le paiement intégral de la facture correspondante aura été effectué.

.Transport : Les envois effectués par SERENDIP livres se font aux risques et périls du destinataire. Les frais de ports sont à la charge du destinataire pour les envois par la Poste (tarifs disponibles sur demande). Le destinataire doit, en cas de livraison perdue ou abîmée, porter réclamation auprès du transporteur et en transmettre copie à SERENDIP livres. Les réclamations en cas de livres défectueux sont admises dans un délai de huit jours suivant la date de réception de la marchandise.